

Jusqu'à présent cette année, le Conseil a débattu plusieurs questions importantes de façon sobre et sensée. Aucun d'entre nous n'oserait toutefois prétendre que le Conseil a fait beaucoup pour renforcer sa position de premier responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales au sein de la structure des Nations Unies. Le Secrétaire général nous a d'ailleurs avertis à juste titre qu'il viendrait peut-être "un temps où l'on aurait désespérément besoin du Conseil, mais où il serait trop faible pour s'acquitter de ses responsabilités". Le problème est imputable non pas à une faiblesse de la structure ou des pouvoirs du Conseil, mais plutôt à un manque de motivation. Afin de lui donner un plus grand sens de finalité, la Charte prévoit des réunions périodiques auxquelles les membres pourraient être représentés par un membre de son gouvernement ou un autre représentant spécialement désigné. De manière remarquable, le Conseil a tenu sa première rencontre du genre à l'occasion des fêtes du 25^e anniversaire. L'Assemblée générale a bien loué l'intention du Conseil d'organiser d'autres réunions du genre, mais rien n'a été fait.

Je propose que le Conseil de sécurité convoque régulièrement des réunions au niveau ministériel. Le choc des idées de quinze ministres pourrait lui insuffler un regain de vie et une nouvelle volonté politique. Au lieu de s'en tenir à un ordre du jour rigide, les participants pourraient discuter librement des grandes questions relatives à la paix et la sécurité internationales à partir d'un rapport spécial du Secrétaire général. Convoquées une ou deux fois l'an plutôt qu'une fois tous les vingt-cinq ans, ces réunions devraient se tenir dans une atmosphère détendue permettant aux ministres, qui ne seraient pas flanqués d'une armée de conseillers, d'échanger leurs vues de façon spontanée. D'ailleurs, la première rencontre pourrait fort bien être consacrée à la recherche de moyens susceptibles de rendre plus pertinents les travaux du Conseil sur les grandes questions de la paix et de la sécurité.

L'ECOSOC

Lorsque je me suis adressé à l'Assemblée l'an dernier, j'ai suggéré que l'on confie un rôle important au Conseil économique et social. Lors de ses sessions du printemps et de l'été, le Conseil a étudié un nombre effarant des questions. Son bilan est pourtant moins brillant dans ce qui devrait être sa tâche principale, soit établir des priorités et coordonner les travaux de cette famille d'organisations dans les domaines économique, social, culturel, éducationnel et sanitaire et dans des domaines connexes. Ma délégation est d'avis que le Conseil devrait tenir des sessions plus fréquentes et plus courtes. Chacune d'entre elles pourrait lui permettre d'approfondir un groupe de sujets et ainsi de parcourir entièrement son agenda en deux ans. De temps à autre, le Conseil devrait également convoquer des rencontres au niveau ministériel afin de passer en revue les grandes questions économiques ou sociales lorsque des considérations politiques justifient ce genre de participation. Je souhaite l'apparition, au sein de tous les organes des Nations Unies, de nouvelles pratiques officieuses de consultation et de négociation qui, par l'entremise de groupes de contact, contribueraient à faire de l'ONU une véritable enceinte de négociation.